



PLAN LOCAL D'URBANISME DE SCHWENHEIM

Etabli sur la base de la partie réglementaire
du code de l'urbanisme en vigueur avant le 01/01/2016

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 05/07/2016

A Schwenheim, le
M. Gabriel OELSCHLAEGER, le Maire



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets

www.ote.fr



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets.

www.ote.fr

Siège social

1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55

REV	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION		N° AFFAIRE :	10252	Page :	2/4
0		PLU arrêté	OTE -	Léa DENTZ	L.D.			URB1			
Document1											

Secteur AUL

OBJECTIFS D'AMENAGEMENT

- Accueillir des équipements publics pour répondre aux besoins de la population ;
- Aménager les accès à partir des voiries existantes sans création de voiries internes ;
- En fonction des équipements implantés, mutualiser les espaces de stationnement avec ceux existant dans la zone UL ;

Secteur 2AU

OBJECTIFS D'AMENAGEMENT

- Assurer un bouclage entre la rue de la prairie et la rue du Haut-Barr ;
- Prendre en compte la topographie et assurer une intégration paysagère des constructions en organisant un étagement des constructions ;
- Assurer une diversité des typologies bâties : maisons individuelles et habitat intermédiaire ;

SCHEMA DE PRINCIPE

